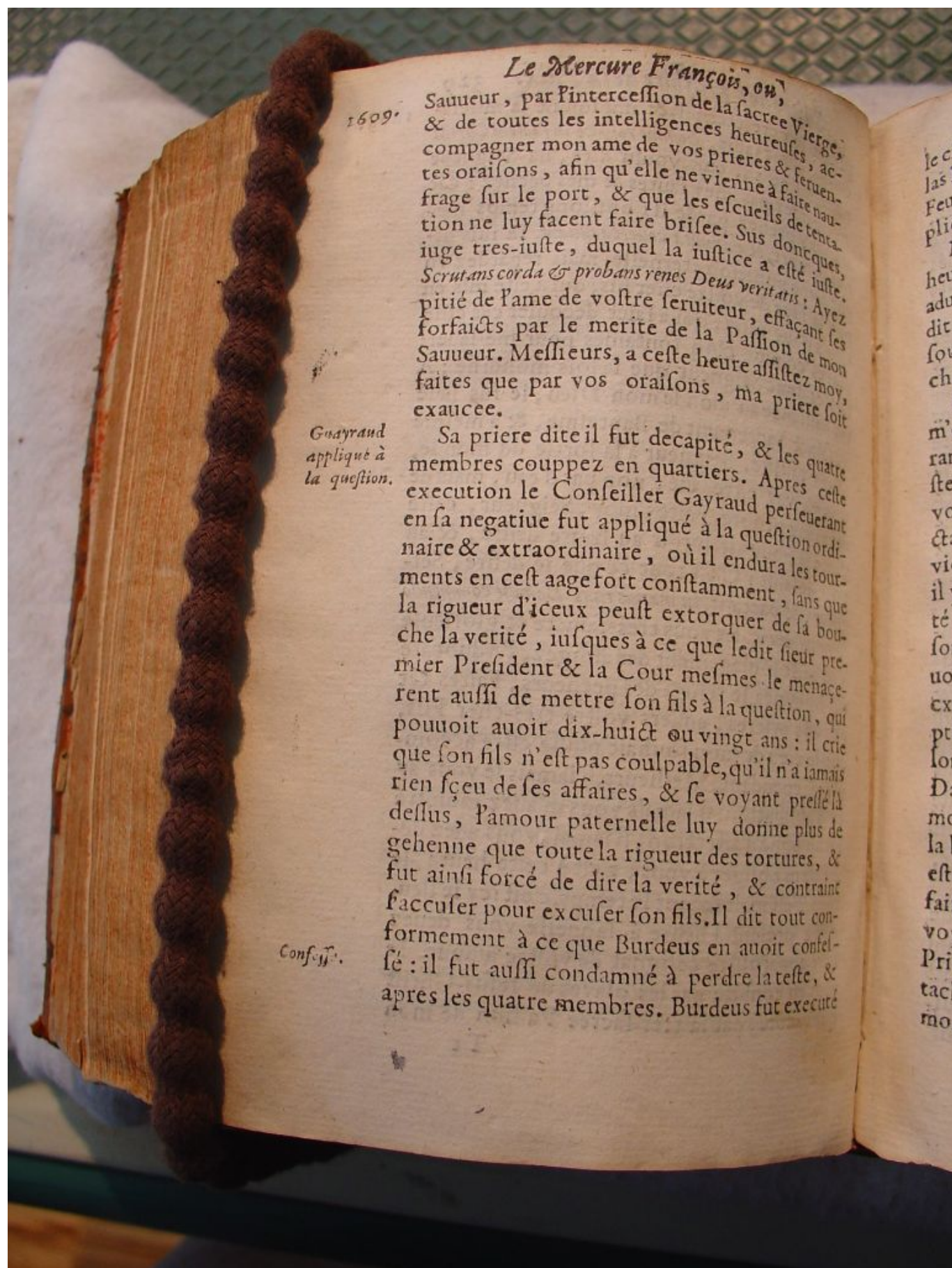


1609_329v.jpg



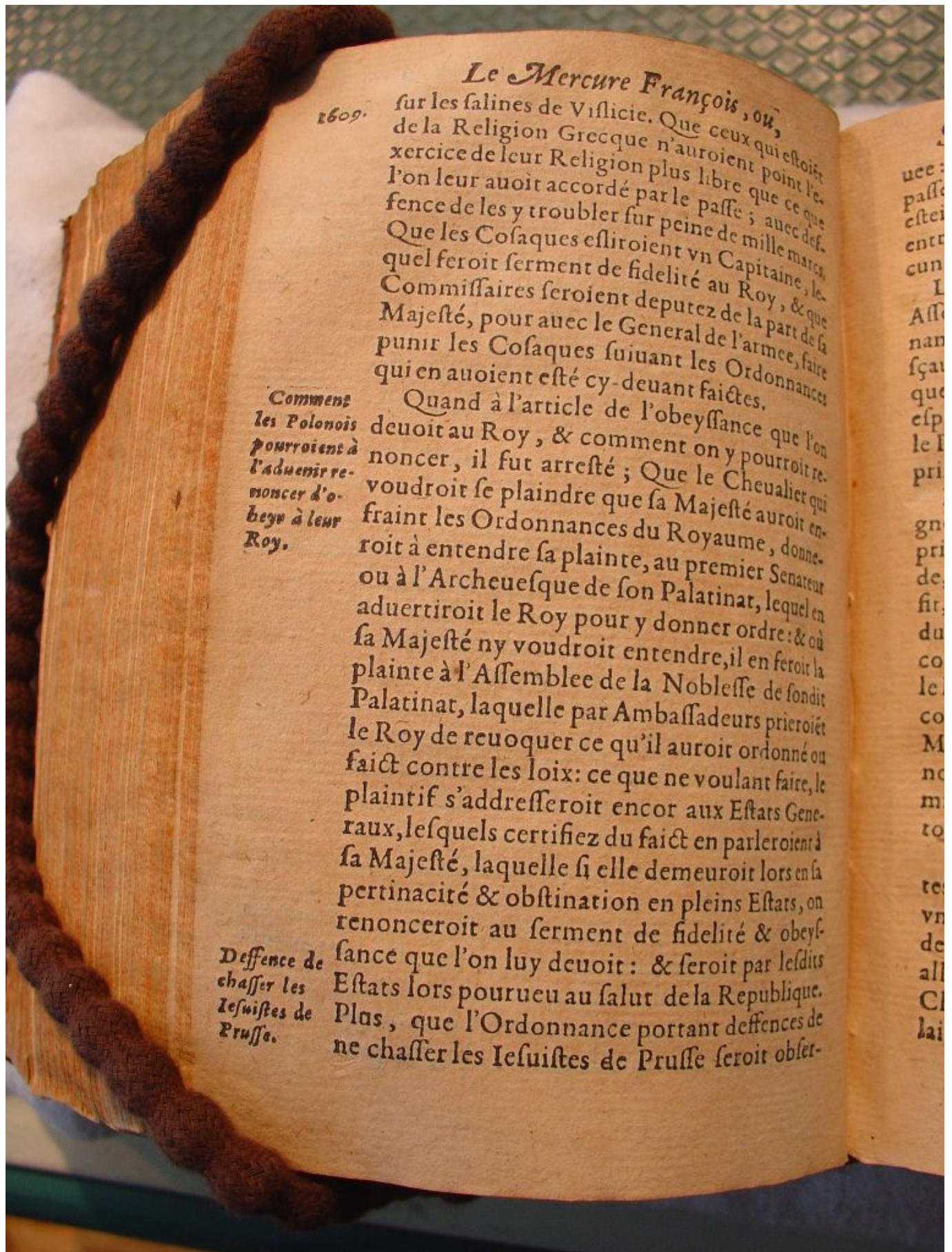
1609. *Le Mercure François, ou*
Sauueur, par l'intercession de la sacree Vierge,
& de toutes les intelligences heureuses, ac-
compagner mon ame de vos prieres & feruen-
tes oraisons, afin qu'elle ne vienne à faire nau-
frage sur le port, & que les escueils de tenta-
tion ne luy fassent faire brisec. Sus doncques,
iuge tres-iuste, duquel la iustice a esté iuste.
Scrutans corda & probans renes Deus veritatis: Ayez
pitié de l'ame de vostre seruiteur, effaçant ses
forfaicts par le merite de la Passion de mon
Sauueur. Messieurs, a ceste heure assistez moy,
faites que par vos oraisons, ma priere soit
exaucee.

*Guayraud
appliqué à
la question.*

Confess.

Sa priere dite il fut decapité, & les quatre
membres coupez en quartiers. Apres ceste
execution le Conseiller Gayraud perseuerant
en sa negatiue fut appliqué à la question ordi-
naire & extraordinaire, où il endura les tour-
ments en cest aage fort constamment, sans que
la rigueur d'iceux peust extorquer de sa bou-
che la verité, iusques à ce que ledit sieur pre-
mier President & la Cour mesmes le menage-
rent aussi de mettre son fils à la question, qui
pouuoit auoir dix-huict ou vingt ans: il crie
que son fils n'est pas coupable, qu'il n'a iamais
rien sçeu de ses affaires, & se voyant pressé là
dessus, l'amour paternelle luy donne plus de
gehenne que toute la rigueur des tortures, &
fut ainsi forcé de dire la verité, & contraint
s'accuser pour excuser son fils. Il dit tout con-
formement à ce que Burdeus en auoit confes-
sé: il fut aussi condamné à perdre la teste, &
apres les quatre membres. Burdeus fut executé

1609_398v.jpg



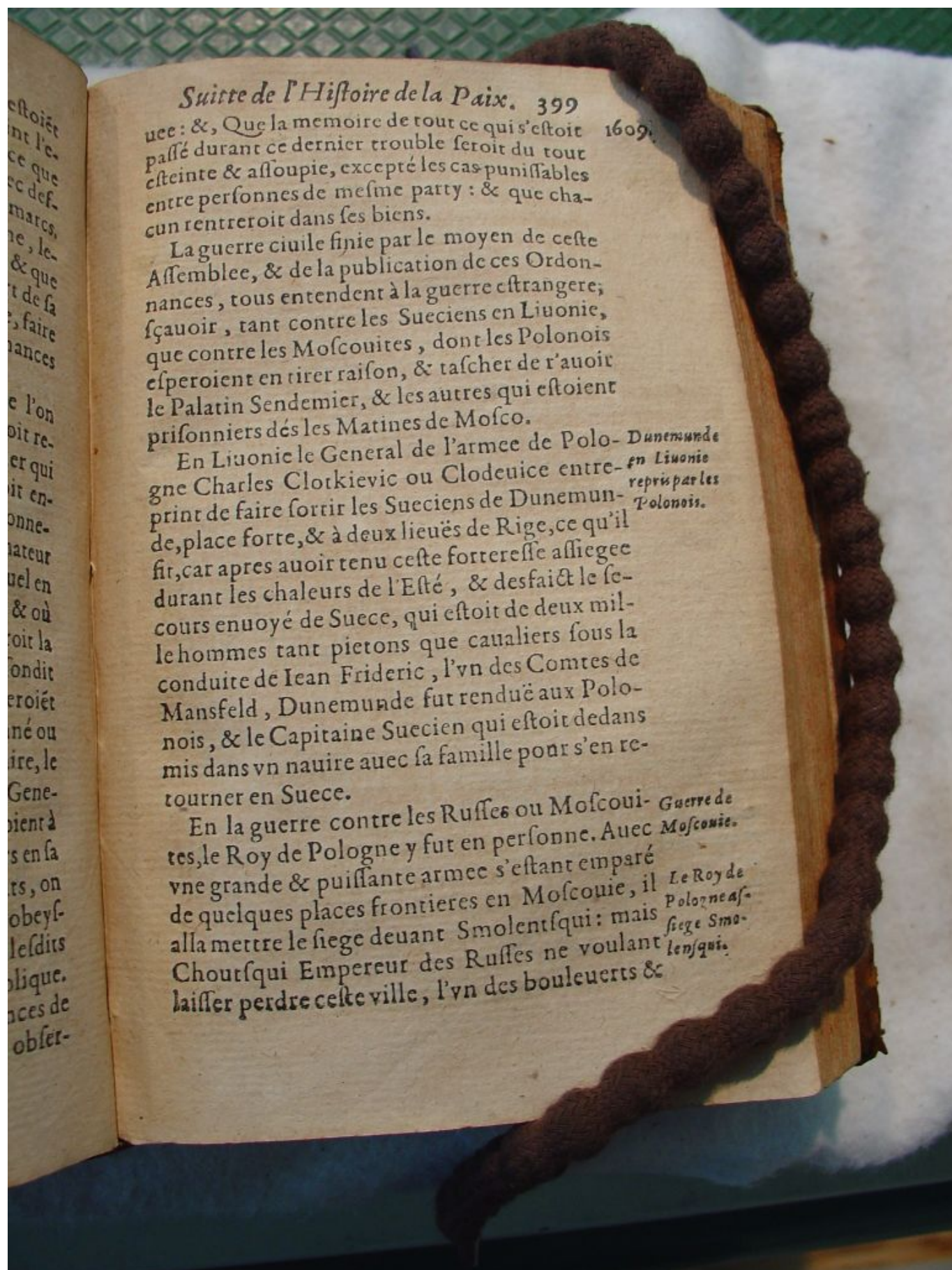
Le Mercure François, ou,
 1609. sur les salines de Vislicie. Que ceux qui estoient
 de la Religion Grecque n'auroient point l'ex-
 xercice de leur Religion plus libre que ce que
 l'on leur auoit accordé par le passé ; avec des-
 fense de les y troubler sur peine de mille marcs.
 Que les Cosaques esliroient vn Capitaine, le-
 quel feroit serment de fidelité au Roy, & que
 Commissaires seroient deputez de la part de sa
 Majesté, pour avec le General de l'armée, faire
 punir les Cosaques suivant les Ordonnances
 qui en auoient esté cy-deuant faictes.

*Comment
 les Polonois
 pourroient à
 l'aduenir re-
 noncer d'o-
 beyr à leur
 Roy.*

*Deffence de
 chasser les
 Iesuites de
 Prusse.*

Quand à l'article de l'obeyssance que l'on
 deuoit au Roy, & comment on y pourroit re-
 noncer, il fut arresté ; Que le Cheualier qui
 voudroit se plaindre que sa Majesté auoit en-
 fraint les Ordonnances du Royaume, donne-
 roit à entendre sa plainte, au premier Senateur
 ou à l'Archeuesque de son Palatinat, lequel en
 aduertiroit le Roy pour y donner ordre : & où
 sa Majesté ny voudroit entendre, il en feroit la
 plainte à l'Assemblée de la Noblesse de sondit
 Palatinat, laquelle par Ambassadeurs prieroyent
 le Roy de reuoker ce qu'il auoit ordonné ou
 faict contre les loix : ce que ne voulant faire, le
 plaignif s'adresseroit encor aux Estats Gene-
 raux, lesquels certifiez du faict en parleroient à
 sa Majesté, laquelle si elle demeueroit lors en sa
 pertinacité & obstination en pleins Estats, on
 renonceroit au serment de fidelité & obeyss-
 sance que l'on luy deuoit : & seroit par lesdits
 Estats lors pourueu au salut de la Republique.
 Plus, que l'Ordonnance portant deffences de
 ne chasser les Iesuites de Prusse seroit obser-

1609_399r.jpg



1609_399v.jpg



Le Mercure François, ou,

1609.

la premiere de son Empire apres la capitale, manda le secours des Tartares, & avec eux presenta la bataille au Roy de Pologne, en laquelle le Choutski demeura victorieux: toutesfoi le Roy ne laissa de faire continuer le siege sous la conduite de Sulcofski son Lieutenant: mais du succez, il n'en est venu encor aucun aduis certain.

On peut remarquer en tout ce qui s'est passé en ceste année, Que les Pays-bas apres quarante-cinq ans de troubles, iouyissent de la paix que leur a procurée sa M. Tres Chrestienne. Que ceux de Geneue ont esté vigilans à punir ceux qui entreprennent sur leur ville. Qu'entre le Roy d'Angleterre & le Cardinal Bellarmin il n'y a eu que des escrits. Que l'Autriche a esté troublée par la diuersité de Religion, & pacifiée par leur Archiduc le Roy de Hongrie. Que les Euangeliques de Bohême ont contrainct l'Empereur dans Pragne de leur laisser l'exercice libre de leur Religion. Que la Chrestienté s'est presque diuisée en deux partys pour le trouble suruenu par la mort du Duc de Iuliers, à cause de la diuersité des pretentions de plusieurs grâds Princes: Et que la Pologne s'estant deliurée de la guerre civile, elle en est allée ieter le brandon dans l'Empire des Russes.

Domaine de Navarre uny à la Couronne de France.

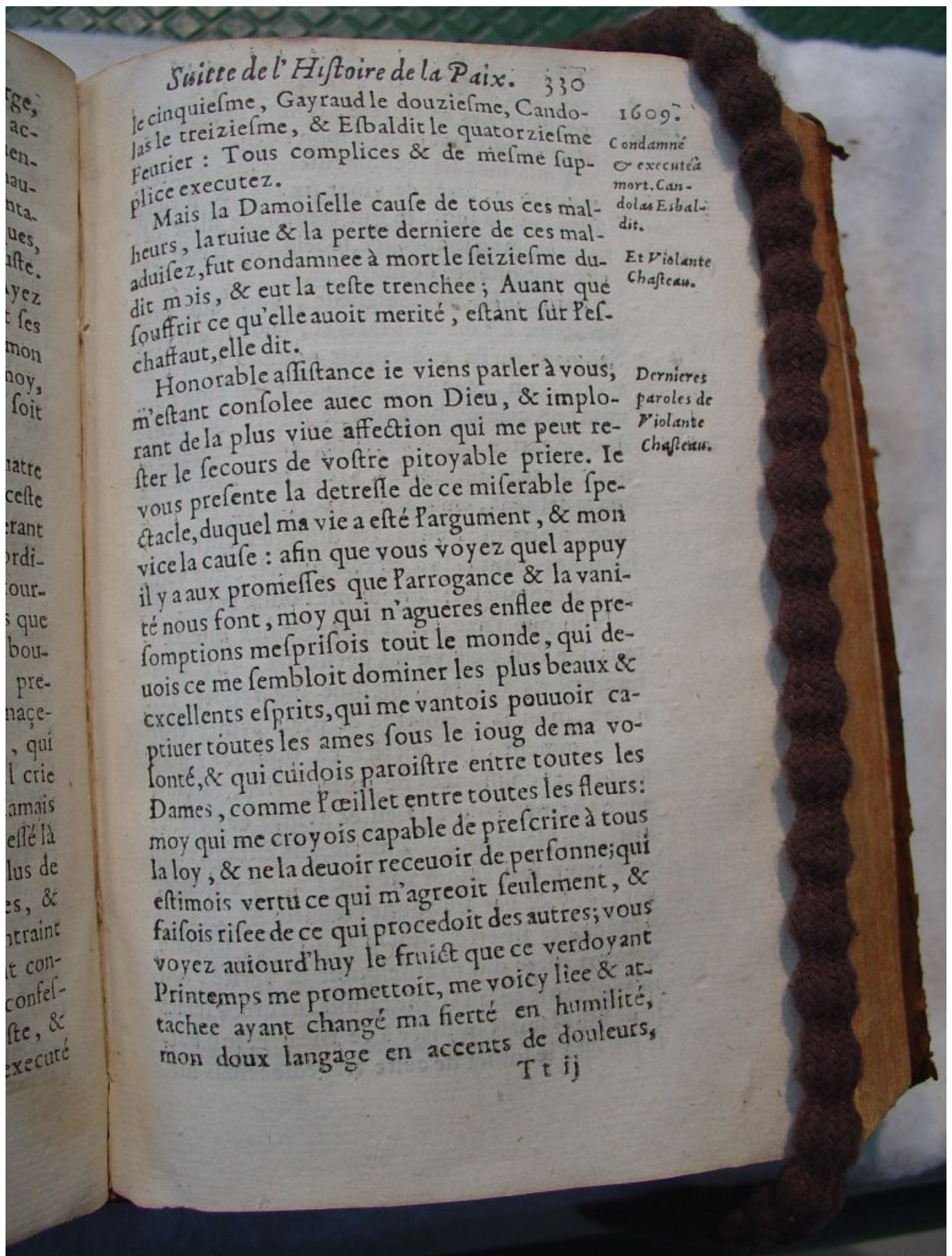
Quant à la France elle a iouy d'une paix heureuse sous le regne de son Roy, qui travailloit à reünir & rachepter son Domaine aliené.

Dés l'an 1607. il auoit fait l'Edict pour la reünion des Duchez, Comtez & Baronnies de l'ancien Domaine de Nauarre à la Couronne

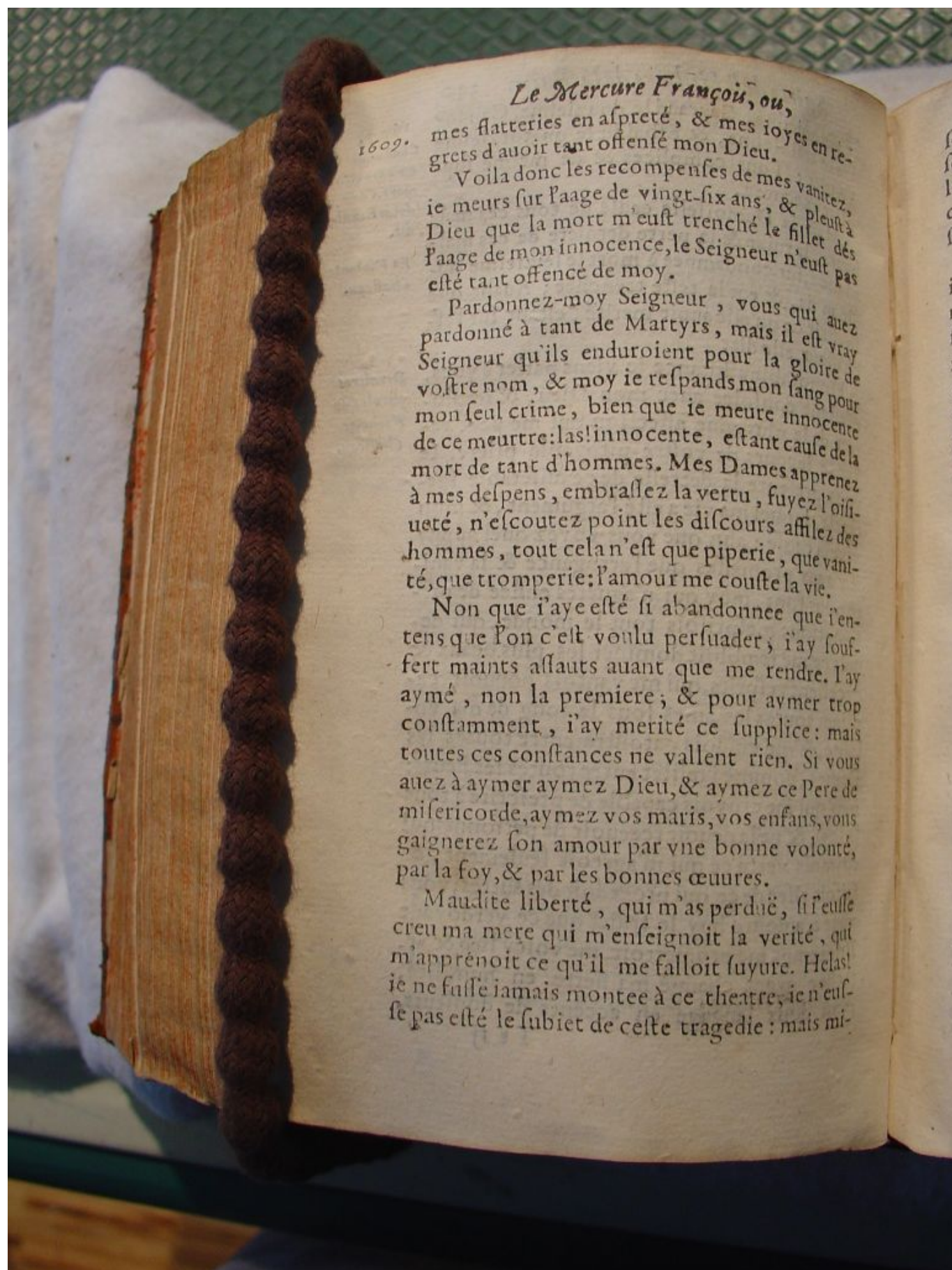
Sui
de Fran
Billard
cueille
mille l
bail: l
bail fu
Par ce
nance
faits
quara
Le
& les
sion
dicis
nous
nies
temp
L
esté
fut p
lett
l'ad
ain
à ch
son

nee
tre
I
du
Th

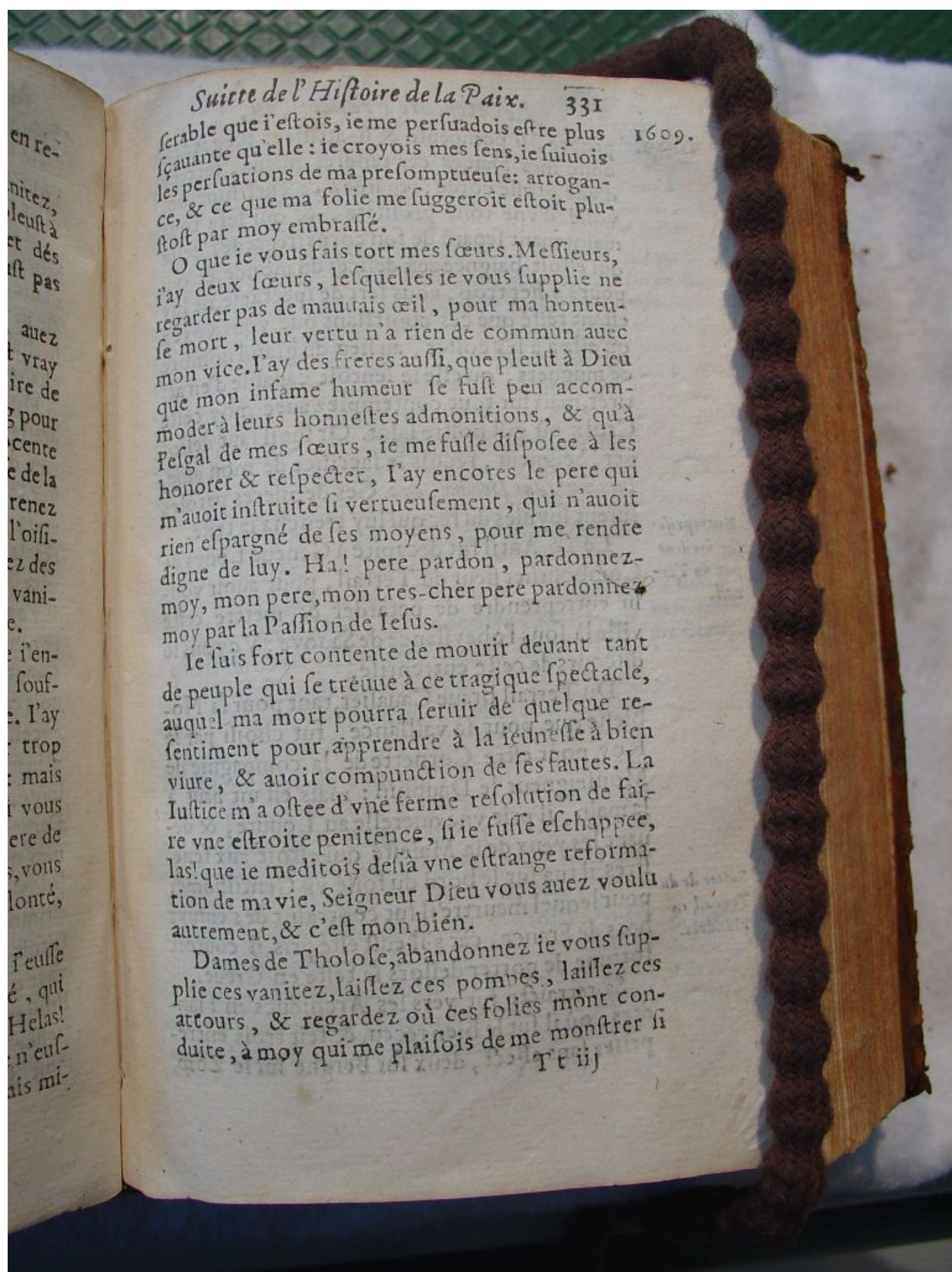
1609_330r.jpg



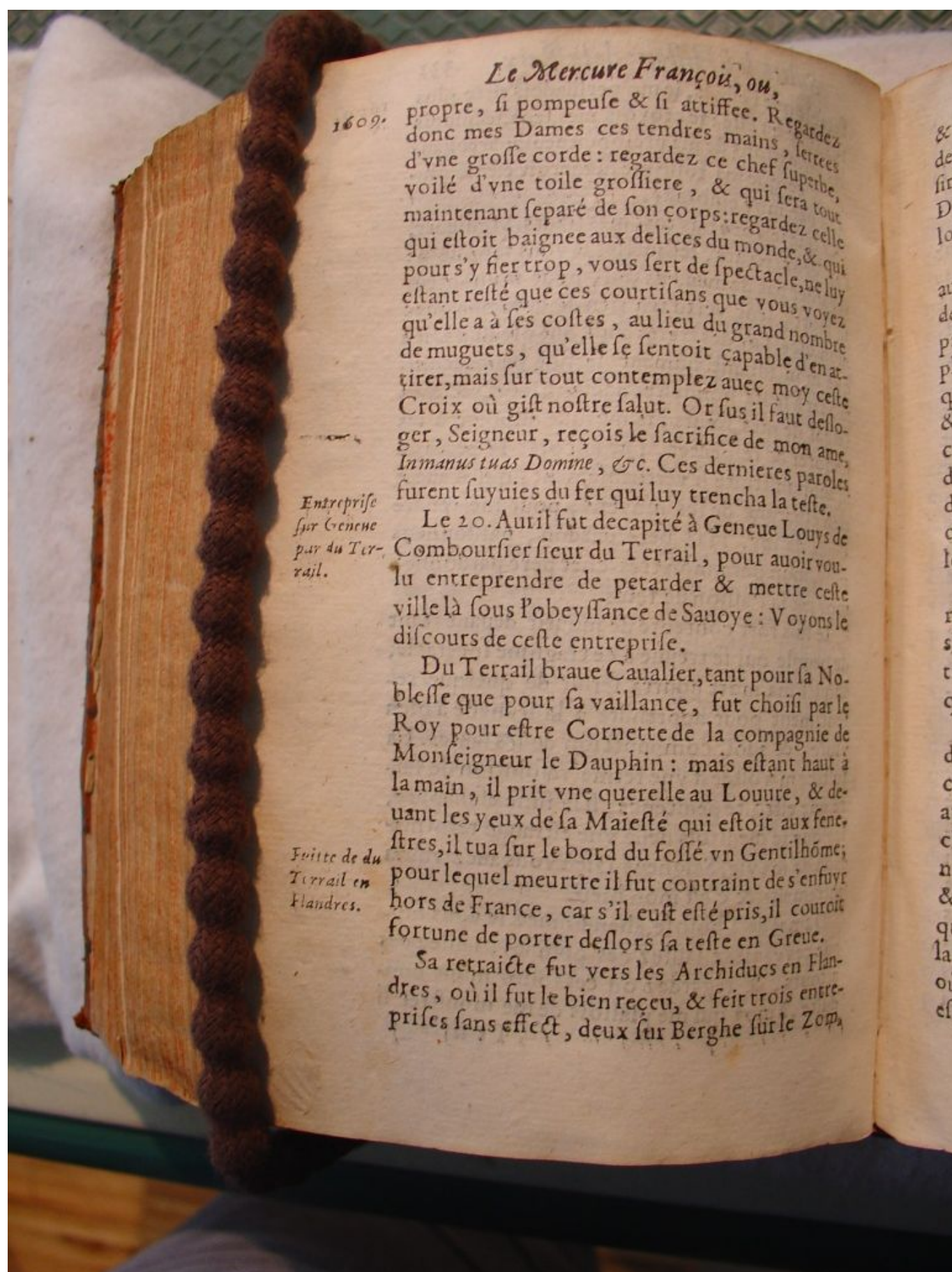
1609_330v.jpg



1609_331r.jpg



1609_331v.jpg



1609_332r.jpg

Suite de l'Histoire de la Paix. 323

& vne sur l'Escuse: En fin voyant les Trefues
des Pays-bas continuees, & les Archiducs de-
sirer la Paix, il alla faire vn voyage à Nostre-
Dame de Lorette, avec vn la Bastide Bourde-
lois, grand petardeur de places.

1609.

*Va à Nostre
-Dame de
Lorette avec
la Bastide.*

En leur retour passans par Turin, & parlans
au Duc de Sauoye, il leur fit ouuerture du grād
desir qu'il auoit de se rendre maistre de Geneue
par quelque entreprise, ils en discourent de
plusieurs; en fin ils luy offrent leur seruice,
qu'il accepta avec beaucoup de remerciements
& promesses, donnant lors à du Terrail sept
cents ducats, & vne enseigne de pierreries
de la valeur de trois cents escus; & à la Bastide
deux cents huitante Philippes: leur donnant
charge d'aller recognoistre les portes, la garde,
le port, & l'estat de ceste ville là.

*Parlent au
Duc de Sa-
uoye.*

La Bastide s'achemine à Geneue, y entre, &
retourne vers le Duc, luy rapporte tout ce qui
s'estoit reformé en la fortification depuis l'en-
treprise de l'escalade faillie par d'Albigny; sur-
quoy le Duc fait reformer son plan ancien.

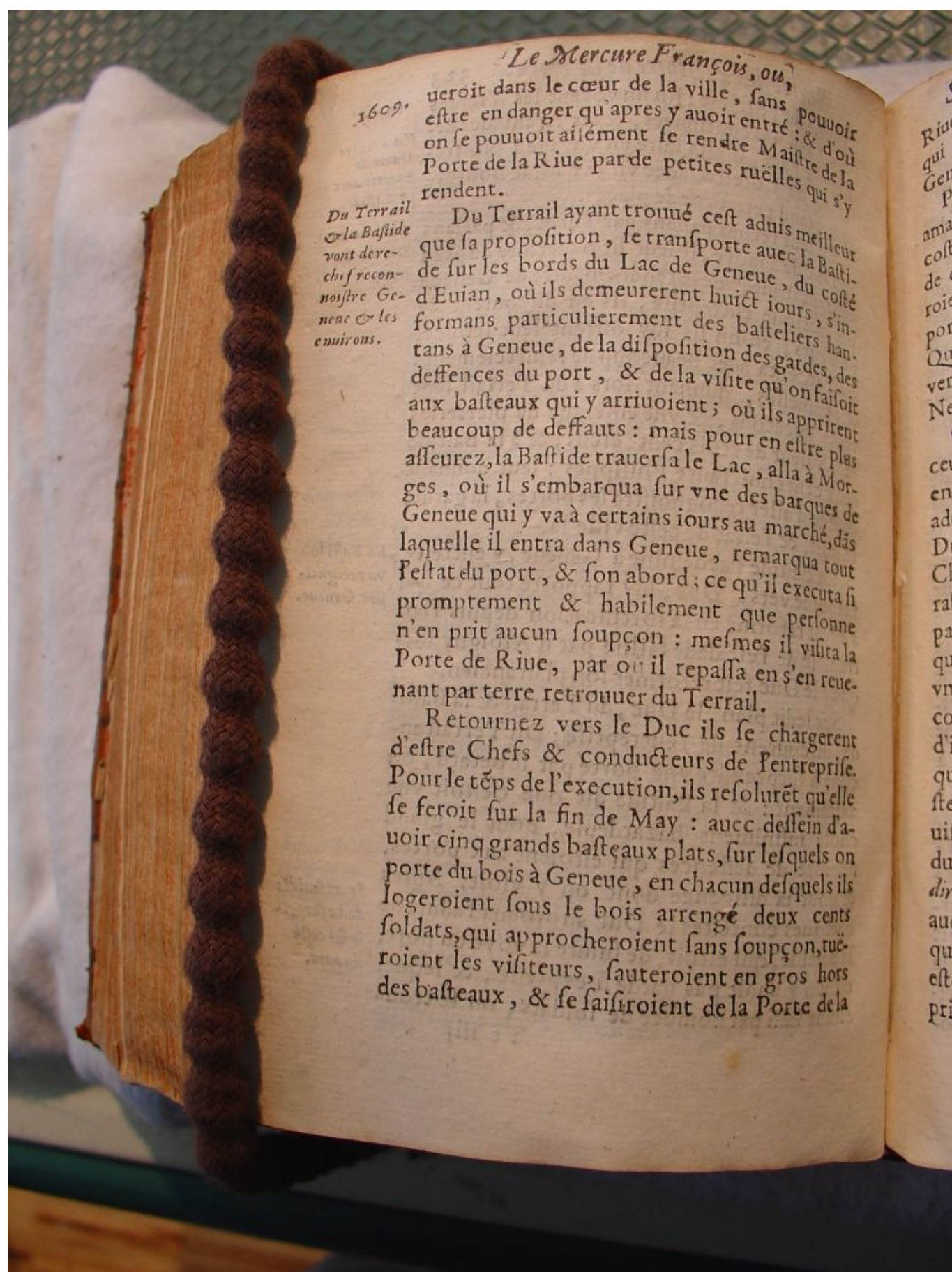
*La Bastide
va recognoi-
stre Geneue.*

Sur ledit plan, le Duc, du Terrail & la Basti-
de, discourent de l'entreprise: Du Terrail en-
cline à surprendre vne porte par le petard, ou
autrement: & la Bastide dit que c'estoit vne
chose infiniment hazardeuse, pour le grand
nombre de deffences qui estoient aux portes,
& pour la diligence dont on y vsoit. Apres
quelques contestes le Duc approuua l'aduis de
la Bastide, qui estoit, de suivre la voye du port,
où il n'y auoit pas garde si expresse, & lequel
estant faisi par nombre de soldats, on se trou-

*Se resouldēt
de la surpri-
se du costé
du port.*

Tt iiii

1609_332v.jpg



*Du Terrail
& la Bastide
vont dere-
chifrecon-
noistre Ge-
neue & les
enuiuons.*

Le Mercure François, ou,
ueroit dans le cœur de la ville, sans pouuoir
estre en danger qu'apres y auoir entré : & d'où
on se pouuoit aisément se rendre Maistre de la
Porte de la Riue par de petites ruëllles qui s'y
rendent.

Du Terrail ayant trouué cest aduis meilleur
que sa proposition, se transporte avec la Basti-
de sur les bords du Lac de Geneue, du costé
d'Euian, où ils demurerent huiët iours, s'in-
formans particulièrement des basteliers han-
delfences du port, & de la visite qu'on faisoit
aux baſteaux qui y arriuoient; où ils apprirent
beaucoup de deffauts: mais pour en estre plus
aſſeurez, la Bastide trauersa le Lac, alla à Mor-
ges, où il s'embarqua sur vne des barques de
Geneue qui y va à certains iours au marché, dās
laquelle il entra dans Geneue, remarqua tout
l'estat du port, & son abord; ce qu'il executa si
promptement & habilement que personne
n'en prit aucun soupçon: mesmes il visita la
Porte de Riue, par où il repassa en s'en reue-
nant par terre retrouver du Terrail.

Retournez vers le Duc ils se chargerent
d'estre Chefs & conducteurs de l'entreprise.
Pour le tēps de l'execution, ils resolutēt qu'elle
se feroit sur la fin de May: avec dessein d'a-
uoir cinq grands baſteaux plats, sur lesquels on
porte du bois à Geneue, en chacun desquels ils
logeroient sous le bois arrenge deux cents
soldats, qui approcheroient sans soupçon, tuē-
roient les visiteurs, sauteroient en gros hors
des baſteaux, & se faisoient de la Porte de la

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan